

Département des Ressources Humaines
Service de Développement RH

SDevRH/JYB/RM/LF N° 2025 - 378

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84.1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu la décision du directeur général de l'Inserm du 7 juin 2003 fixant la liste des experts de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article unique : Le jury du concours externe de recrutement dans le corps des Assistants ingénieurs n°23 BAP J " Assistant-e en gestion administrative", est composé comme suit :

<u>Président :</u>	M. Hubert GRILLOT IR – Inserm
<u>Expertes :</u>	Mme Khadija BERTINO IECN – Inserm Mme Christine BOVE IEHC – Inserm Mme Isabelle PIRES AI – Inserm
<u>Représentants :</u>	Mme Sylvie BRIQUET IR – Inserm M. David COLLOT IEHC – Inserm M. Guillaume COURBON CRCN – Inserm Mme Aurélie GOURET AI – Inserm Mme Meriem KADRI IECN – Inserm Mme Virginie LARDEUX AI – Cnrs Lyddie LAALAND IR – Inserm

	Mme Jennifer MATUSIAK AI – Inserm M. Moreno URSINO CRCN – Inserm
<u>Membre des instances d'évaluation :</u>	M. Ibrahima DIALLO IR – Inserm

Fait à Paris, le 08/09/2025

Pour le Président-directeur général,